

Correspondant : Laurent MONT - ☎ 081/323.467
Email : Laurent.mont@gov.wallonie.be
Nos Réf : ET-PF/FLA/SCL/LMO/fgo/2010-C006/S

Concerne : Séjour temporaire des Gens du Voyage.

Madame, Monsieur le/la Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs les Echevin(e)s,

Comme près de 30% des Bourgmestres wallons, vous pourriez être interpellés par des Gens du Voyage qui désirent organiser leur séjour sur le territoire de la commune, des riverains, surpris de voir arriver ces nouveaux voisins ou encore par vos services (police, environnement, affaires sociales,...) se demandant comment accueillir cette population.

Sensibiliser chacun des protagonistes au séjour temporaire des gens du voyage permet de prévoir et gérer au mieux le séjour de ceux-ci, réduisant de la sorte les risques de tension.

A cette fin, la Région wallonne a expérimenté une série de pistes de solutions praticables même en l'absence de terrain aménagé ou spécialement dédié à cet effet.

A court terme, il est conseillé notamment de prévoir, de mars à octobre, un terrain provisoire, comme une pâture, un terrain de sport inoccupé, un grand parking :

- pour un nombre moyen de 35 caravanes ;
- pour une période de séjour de 2-3 semaines par groupe ;
- avec une personne de contact désignée au sein de l'administration.

Les Gens du Voyage pourront dès lors prévenir cette personne lors de leur arrivée, prendre connaissance des dispositions prises et respecter les décisions négociées pour l'organisation de leur séjour.

La Direction interdépartementale de la Cohésion sociale se tient à votre disposition (tél: 081/32 84 50) pour toute question liée aux différentes subventions de la Région wallonne en matière d'aménagement de terrain pour le séjour des Gens du Voyage.

Le Centre de Médiation des Gens du Voyage met également à votre disposition des informations pratiques ou générales sur son site internet www.cmgv.be.

En vous remerciant d'avance de votre attention et de votre participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur le/la Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Echevin(e)s, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville
en charge du Tourisme,

La Ministre de la Santé, de l'Action sociale et
de l'Egalité des Chances,

Paul FURLAN

Eliane TILLIEUX